



NOTICE EXPLICATIVE / Inscription à l'École Municipale de danse de Billom

CYCLE EVEIL DANSE & MUSIQUE : 4 ans-7ans (2018-2015)

Groupe 1 : Maternelle moyenne section

Groupe 2 : Maternelle grande section

Groupe 3 : CP

Groupe 4 : CP & CE1

CYCLE INITIATION 1 ET 2 : 8 ans-10ans (2014-2011)

ADOLESCENTS 1 : 11-14ans (2011-2008)

INTERMEDIAIRE 1/ ADOLESCENTS 2 ET ADULTES : à partir de 15ans (≤2007)

INTERMEDIAIRE 2 : adultes

CURSUS BREAK : à partir de 9 ou 10ans (≤ 2012)

La pratique d'un cours hebdomadaire de break est obligatoire.

ATELIER CHOREGRAPHIQUE :

Adolescents & adultes : à partir de 12 ans

La pratique d'un cours hebdomadaire est obligatoire.

CURSUS EVEIL DANSE ET MUSIQUE : en collaboration avec l'école intercommunale de musique, chaque cours d'Eveil sera donné par un enseignant en danse ET un enseignant en musique pour une approche plus complète, fine et ludique de ces pratiques artistiques intrinsèquement liées. Le jeu, l'expérimentation et l'écoute active comme moyens privilégiés pour un Eveil ludique et complet du corps et ses possibilités, de l'habileté corporelle, de l'occupation de l'espace, de la musicalité, du rythme, des 1ers instruments de musique et de la relation à l'Autre...à la découverte des Fondamentaux de la danse & de la musique !

CURSUS BREAK : mené par l'enseignant de break Nathanaël Etouke dit Nasty, 9 cours dédiés à la préparation de battle et 9 participations à des battles sur l'année. Planning donné à la rentrée. La pratique d'un cours hebdomadaire de break est obligatoire.

ATELIER CHOREGRAPHIQUE : ateliers bimensuels samedi de 10H30 à 12H30, d'octobre à mai avec représentations de janvier à mai. 2 créations par an menées par l'enseignante Hip hop Stéphanie Jardin et l'enseignant Break Nasty. Objectif : former les plus motivés à la scène pour la création de la compagnie amateur de l'école de danse de Billom.

Réunion d'information (avec parents si mineur) et « audition rencontre » prévues le samedi 17 septembre : 10h à 10H30 ET 10H45-12H15.

STAGE D'AVRIL : 1^{ère} semaine des vacances scolaires d'avril à la salle de danse du Manège.

Les horaires et le contenu seront communiqués en janvier 2022. Gratuit pour les élèves de l'école